



Escalade – Montagne – Alpinisme - Canyoning

Fiche d'inscription 2025-2026

Cours Famille

Coller ici votre
photo
(Adulte 1)

Adulte 1 – Nom : **Prénom :**

Né le : à :

Sexe : Nationalité :

Adresse :

Code Postal Commune :

Mail (obligatoire) :

Téléphone portable :

Enfant 1 – Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Sexe :

OPTIONS

Adulte 2 - Nom : **Prénom :**

Né le : à :

Sexe : Nationalité :

Adresse (si différente) :

Code Postal Commune :

Mail (obligatoire) :

Téléphone portable :

Enfant 2 - Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Sexe :

Enfant 3 - Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Sexe :

Personne à prévenir en cas d'urgence : :

Téléphone :

Maladie (s) – Allergie (s) :

.....

Montant de la cotisation

Cotisation		Total
1 adulte + 1 enfant	Assurance BASE	340 €
Adulte supplémentaire	Assurance BASE	100 €
Enfant supplémentaire	Assurance BASE	80 €
Extension séances libres :		
Nom : _____		70 €
Nom : _____		70 €

Dont : 99,50 € FFME,
28€ Assurance

Dont : 27,50 € FFME,
14€ Assurance

Dont : 27,50 € FFME,
14€ Assurance

Tee shirt Altiroc :

<input type="checkbox"/> H / <input type="checkbox"/> F Taille (XS/S/M/L/XL) _____	17 €
<input type="checkbox"/> H / <input type="checkbox"/> F Taille (XS/S/M/L/XL) _____	17 €

Options à ajouter au premier chèque

 Réduction habitant Grigny	-20 €
--	-------

--

(*) Options d'assurance modifiable en ligne sur votre espace licencié FFME

Total

--

Assurance : les inscriptions incluent la Responsabilité Civile **obligatoire** et l'assurance BASE (8€)

Les autres options d'assurances proposées par la FFME (BASE+, Base ++, options ski de piste, VTT, slack line, VTT, voyage hors UE, ...) sont souscrivables en ligne à tout moment sur votre espace personnel sur myffme.fr

Choix du cours :

Samedi 9h00 – 10h30

Samedi 10h30 – 12h00

Rappel des règles de sécurité :

- Encordement : Noeud de 8 tressé OBLIGATOIRE, serré près du harnais + un noeud d'arrêt
- Un « contrôle complet » sécurité doit être réalisé systématiquement par les deux partenaires : Harnais - Encordement - Frein d'assurance - Noeud en bout de corde (SAE et SNE)
- Le port du casque est OBLIGATOIRE :
 - pour TOUS en sortie falaise (S.N.E, site école, grandes voies...)
 - pour TOUS (sur le mur ou au sol) lors de travaux d'ouverture de voie, ou d'entretien du mur.

L'adhésion vaut acceptation du règlement intérieur (disponible sur simple demande ou sur altiroc.fr) et l'application des éventuelles consignes sanitaires.

J'autorise Altiroc à utiliser les photos prises dans le cadre des activités du club pour la promotion de l'escalade (Internet, journal municipal, autres....)

Date et signature :

Inscrivez-vous sur le groupe
WhatsApp Altiroc-News pour
ne rater aucune info

